

REUNION DU CONSEIL D'ECOLE
03 novembre 2025 à 17 heures 45
Au Pôle Éducatif d'Authoison

Présents :

Mr PAGEAUX Denis Vice-Président de la Communauté de Communes du Pays de Montbozon et du Chanois.
Mr ENDERLIN Thierry Directeur Général des services de la Communauté de Communes du Pays Riolais.
Mme WANTZ Nadine Présidente de la Communauté de Communes du Pays Riolais.
Mme ROUSSEL Viviane Représentant la commune de Filain.
Mr PETETIN Kévin Représentant la commune de Villers-Pater.
Mme MOUGIN Marie-Claude Maire de Villers-Pater.
Mr DENOIX Jérémie Maire d'Authoison.
Mme POISOT Céline Représentant la commune d'Authoison.
Mme BALLAND Marie Titulaire.
Mme GANNARD Amandine Titulaire.
Mme SPANO Marine Titulaire.
Mme LEROY Sabrina Titulaire.
Mme GABORY BELIN Eve-Lise Titulaire.
Mme STIRNEMANN Pauline Suppléante.
Mme BERNARD Sandra Suppléante.
Mme TISSERAND Marilyn Suppléante.
Mme CAUSERET-CLAVIER Valérie Suppléante.
Mme GAILLARD Isabelle Professeure des écoles.
Mr GRELIER Stéphane Professeur des écoles.
Melle MARQUES Fatima Professeure des écoles.
Mme RAGOT Caroline Professeure des écoles.
Mr JOLY Emmanuel Directeur du Pôle Educatif.

Excusés :

Mr QUERILLY Hervé Directeur du périscolaire
Mr OUDIN Jean-Pierre Maire de Hyet.
Mr CUISANCE Pascal Représentant la commune de Hyet.
Mr GALLAND Yves Maire de Quenoche.
Mr GANNARD Matthieu Maire de Filain.
Mr BRIOTTET Bernard Maire de Pennesières.
Mr ABRECHT Jean-Claude Maire de Vy Les Filain.
Mme BILLOTTE Alexandra Suppléante.
Mme SAUTOT Valérie Déléguée Départementale de l'Education Nationale.
Mme MAURER Isabelle Inspectrice de l'Education Nationale de la Circonscription de Vesoul 1.

ORDRE DU JOUR :

- Effectifs de la rentrée 2025-2026
- Fonctionnement du Pôle Educatif
- Règlement intérieur
- Plan Particulier de Mise en Sécurité contre les risques majeurs
- Périscolaire
- Communautés de communes
- Projet d'école
- Projets des activités dans chaque classe, dans le Pôle pour 2025-2026
- Communication
- Prévisions et bilans des activités des associations
- Demandes et remerciements
- Questions diverses

- **Effectifs au mois d'octobre 2025**

Le Pôle éducatif compte 116 élèves.

Mr GRELIER Stéphane	PS : 12 MS : 12	24
Mme GROSJEAN Céline Mme RAGOT Caroline	GS : 15 CP : 9	24
Mme GAILLARD Isabelle	CP : 5 CE1 : 19	24
Mr JOLY Emmanuel et Mme JOLY Valérie (lundi)	CE2 : 9 CM1 : 11	20
Mme MARQUES Fatima	CM1 : 6 CM2 : 18	24

Les ATSEMS sont Mme RAGUIN Laetitia et Mme TRAPEZANLIDIS Roselyne.

- **Fonctionnement du Pôle Educatif.**

- **Rappel** : Quelques précisions par rapport au calendrier scolaire

	ZONE A	ZONE B	ZONE C
	Besançon, Bordeaux, Clermont-Ferrand, Dijon, Grenoble, Limoges, Lyon et Poitiers	Aix-Marseille, Amiens, Lille, Nancy-Metz, Nantes, Nice, Normandie, Orléans-Tours, Reims, Rennes et Strasbourg	Créteil, Montpellier, Paris, Toulouse et Versailles
Rentrée scolaire	Lundi 1er septembre 2025 - Prerentrée des enseignants le vendredi 29 août 2025		
Vacances de la Toussaint	Du samedi 18 octobre 2025 au lundi 3 novembre 2025		
Vacances de Noël	Du samedi 20 décembre 2025 au lundi 5 janvier 2026		
Vacances d'hiver	Du samedi 7 février 2026 au lundi 23 février 2026	Du samedi 14 février 2026 au lundi 2 mars 2026	Du samedi 21 février 2026 au lundi 9 mars 2026
Vacances de Printemps	Du samedi 4 avril 2026 au lundi 20 avril 2026	Du samedi 11 avril 2026 au lundi 27 avril 2026	Du samedi 18 avril 2026 au lundi 4 mai 2026
Pont de l'Ascension	Du mercredi 13 mai 2026 au lundi 18 mai 2026		
Vacances d'été	Du samedi 4 juillet 2026 au mardi 1er septembre 2026		
Les élèves qui n'ont pas cours le samedi sont en vacances le vendredi soir. La reprise des cours a lieu le matin des jours indiqués. Informations complémentaires disponibles sur : www.vacances-scolaires-education.fr			

- **Le Réseau d'Aides Spécialisées aux Elèves en Difficulté (RASED)**

Le RASED est un dispositif de l'Education Nationale composé de psychologues et d'enseignants spécialisés.

Le RASED P.PICASSO s'occupe des écoles Rep (PP site Ribot, site Belin, Jean Morel Rèpes), Vellefaux, Loulans et Authoison.

C'est un service public gratuit, implanté au sein des écoles, intervenant sur le temps scolaire.

Il peut être sollicité par les enseignants, les parents et les enfants.

C'est un outil de proximité dans la lutte contre la difficulté scolaire avec deux types de missions : la prévention et la remédiation définies dans la circulaire 2014-107 du 18/08/2014.

Il est aussi un relais entre l'école et les partenaires extérieurs : Médecine Scolaire, PMI, MDPH, SESSAD, Centre Médico-Psychologique, CAMSP, services sociaux.

RASED PICASSO fait partie du Pôle Ressource de la circonscription de Vesoul 1.

C'est un RASED complet.

Les membres de l'équipe sont Emilie BORRUL-HUMBERT (Psychologue scolaire), Valérie DEMAISON (maitresse E), Christelle TAVERDET (maitresse E).

Les personnels du RASED participent auprès des équipes enseignantes à l'instauration d'un climat scolaire apaisé. Ils sont à la disposition des familles qui peuvent prendre contact directement par téléphone ou par l'intermédiaire des directeurs ou des enseignants.

L'aide relationnelle s'adresse à des enfants qui éprouvent des difficultés à répondre aux attentes et contraintes de l'école. Ces difficultés peuvent se traduire par des manifestations comportementales : agitation, inhibition, passivité, difficultés d'ajustement des conduites émotionnelles, corporelles, intellectuelles, relationnelles. L'enseignante spécialisée en aide relationnelle met en place des actions destinées à prévenir et à repérer ces difficultés.

L'aide pédagogique s'adresse à des enfants qui ont des difficultés ponctuelles ou plus durables à comprendre et à apprendre et doivent être accompagnés dans la maîtrise de leurs méthodes de travail et dans leurs capacités d'apprentissage. Elle utilise souvent le jeu comme stratégie de détour. Elle a lieu en général en petits groupes en dehors de la classe en liaison avec l'enseignant et le travail mené en classe.

La psychologue aide à analyser, à comprendre les difficultés d'un enfant et à faire évoluer la situation en liaison étroite avec la famille, les enseignants et les structures extérieures. Elle utilise des tests, des dessins, des jeux et la parole de l'enfant (examens cliniques et psychométriques). Elle fait partie de l'équipe éducative, elle participe à la préparation des orientations et à la scolarisation des élèves en situation de handicap. Elle est tenue aux règles de la confidentialité.

- **Organisation de la semaine**

Le nombre d'heures obligatoires pour tous les enfants reste à 24 heures.

Les horaires sont de 08h35 à 11h45 et de 13h35 à 16 h25 (lundi, mardi, jeudi, vendredi).

A cela s'ajoutent les Activités Pédagogiques Complémentaires (APC). Le conseil des maîtres a décidé de placer ce temps d'aide le lundi (11h45-12h15), mardi (11h45-12h15), jeudi (11h45-12h15) lundi (16h25-17h10), jeudi (16h25-17h10).

- **Intervenante en langue**

Mme MARCHAND Natalia intervient en allemand le jeudi (45 minutes pour tous les élèves de CM1-CM2).

- **Règlement intérieur**

Le règlement intérieur a été lu et approuvé par toutes les personnes présentes.

- **Plan Particulier de Mise en Sécurité contre les risques majeurs (PPMS)**

Le Plan Particulier de Mise en Sécurité contre les risques majeurs est présenté aux membres du Conseil d'Ecole.

La circulaire n°2002-119 du 29 mai 2002, le BO spécial n°3 du 30 mai 2002, précise les modalités d'élaboration d'un plan particulier de mise en sûreté face aux risques majeurs.

Qu'est-ce que le risque majeur ?

C'est un **événement d'origine naturelle** (inondation, crue, mouvement de terrain, avalanche, feu de forêt, séisme, tempête) **technologique** (risque industriel, risque nucléaire, rupture de barrage, transport de matières dangereuses) ou **humaine** (intrusion), qui cause de très graves dommages à un grand nombre de personnes, de biens et à l'environnement. Par sa gravité et/ou son étendue, il provoque une situation de crise et l'organisation des secours demande une mobilisation très importante des personnes et des services, voire la mise en place de moyens exceptionnels. L'établissement peut se trouver momentanément isolé.

Quel est l'objectif du PPMS ?

Le PPMS permet d'organiser, à l'interne, la sécurité des élèves et des personnels dans l'attente de l'arrivée des secours. **L'alerte** peut provenir :

- D'une sirène diffusant le signal national d'alerte,
- Des autorités (préfet ; maire ; inspection académique),
- Des services de secours.

Dans certains cas (événement qui se produit à proximité de l'établissement), le directeur peut être amené à déclencher l'alerte. L'alerte peut donc arriver au niveau de l'école de différentes manières (signal auditif, téléphone, vive voix).

La **levée de l'alerte** est signalée par les autorités, la sirène (signal national de fin d'alerte) ou les services de secours.

Deux types de conduite en fonction du risque :

Mise à l'abri, confinement : l'air extérieur est potentiellement dangereux pour la santé, il faut donc éviter de le respirer. Il faut rentrer dans un bâtiment, fermer les portes et les fenêtres, couper la ventilation, boucher les entrées d'air s'il y en a.

Evacuation : il faut s'éloigner ou se mettre hors d'atteinte du danger. En fonction de l'événement, l'évacuation se traduit par une sortie à l'extérieur des bâtiments, voire à l'extérieur de l'établissement.

Lors d'une intrusion, il est nécessaire de trouver la solution la mieux adaptée à la situation (confinement en fermant les volets et les portes) ou évacuation vers un lieu éloigné.

• Périscolaire

Le périscolaire accueille en moyenne :

- 15 enfants le matin
- 80/85 enfants le midi
- 35/40 enfants le soir

mercredis loisirs : 25 enfants en moyenne le matin, 15 enfants l'après-midi.

Périscolaire midi

Les enfants du 1^{er} service (PS-MS-GS/CP) sont encadrés, en général, par trois animatrices. Les enfants de PS-MS sont plus nombreux cette année. On compte 30 PS/MS.

Les enfants du 2^{ème} service peuvent toujours choisir entre 3 activités : temps libre, jeux collectifs ou activités manuelles.

Périscolaire soir

Des activités en plein air ont été et sont toujours programmées. Les enfants sont toujours intéressés par les activités proposées par les animatrices (jeux collectifs, accro-sports...).

• Communautés de communes

- Communauté de commune du Pays de Montbozon et du Chanois :

Mr PAGEAUX explique le fonctionnement de la CCPMC par rapport aux dotations scolaires. Il précise les montants alloués à l'école.

- 5236 euros pour les fournitures
- 2380 euros pour le culturel
- 2380 euros pour l'investissement matériel autre que renouvellement
- 1245 euros pour la piscine.

Mr le Vice-Président précise qu'il y a un changement au sein de la direction et de la sous-direction du Périscolaire :

- Directeur : Mr QUERILLY Hervé
- Sous-directrice : CHEVALIER Morgane

Mr PAGEAUX précise que le bassin piscine n'aura pas lieu cette année. Il redit aussi que la situation financière de la piscine sera revue avec la présidente de la CCPMC.

- Communauté de communes du Pays Riolais :

Mme WANTZ confirme que la CCPR ne veut pas remettre en cause le site d'Authoison. Elle confirme son soutien à l'école.

La présidente est surprise que la Communauté de Communes de Montbozon et du Chanois ne paie pas l'intégralité des séances de piscine. En effet, sur le secteur de la Communauté de Communes de Rioz, les séances de piscine sont prises en charge par la CCPR.

Elle précise que le coût restant à charge pour l'école est trop onéreux.

Mme WANTZ souhaite que la CCPMC finance intégralement les séances de piscine pour les deux classes qui en font la demande. Elle enverra un courrier précisant cela à la présidente de la CCPMC.

• Projet Pédagogique

Les parents seront informés tout au long de l'année sur les projets périscolaires à venir (sorties, interventions, spectacles, inter-centres...).

- **Projet d'école**

Le projet d'école change cette année.

Suite à l'évaluation d'école, des conclusions et des orientations seront prises. Celles-ci guideront le futur projet d'école.

- **Projets des activités dans chaque classe, dans le Pôle pour 2025-2026**

. En lien avec les projets des établissements, les ateliers artistiques en milieu scolaire sont des espaces de découverte et de formation, des lieux de pratique et d'échanges entre élèves, enseignants et artistes intervenants. Au-delà de la fréquentation des spectacles, des rencontres régulières avec les équipes artistiques sont organisées

- **Projet danse**

Cette année, un projet danse est mis en place pour les maternelles et pour les classes de cp à cm2 avec Tsiliae Art (Antide BOURDON).

Chaque classe bénéficiera de 12 séances qui débuteront en janvier.

- **Rencontres sportives**

Randonnée

- le 02 Octobre (Pôle éducatif-le lavoir) pour les élèves de PS-MS
- le 03 octobre (Authoison- Filain- Authoison) pour les élèves des classes du CE2 au CM2 et (Authoison-Les Ridets-Authoison) pour les élèves de GS –CP et CP-CE1.

Cross inter-écoles à Authoison le lundi 08 décembre.

Les élèves des classes de GS-CP et CP-CE1 se rendront alternativement à la piscine de Noidans Les Vesoul.

Pour chacune des classes les 4 séances auront lieu les jeudis de 15h00 à 16h00 (du 20 avril au 15 juin).

Un maître-nageur encadrera les activités piscine ce qui engendre l'augmentation du prix d'entrée par élève.

- **Animations nature**

Mise en place d'un atelier cuisine régulier pour les PS-MS et GS-CP.

La Maison de la nature interviendra dans les classes de CE2/CM1 et CM2 sur le thème de «**Aires Terrestres Educatives** ».

Une aire terrestre éducative est une zone terrestre de petite taille (parc urbain, friche, zone humide, forêt, rivière...) qui devient le support d'un **projet pédagogique de connaissance et de préservation de l'environnement** pour des élèves du CE2 au lycée, leur enseignant et leur référent (un acteur de la sphère de l'éducation à l'environnement).

Cette **démarche écocitoyenne** est basée sur la **gestion participative** d'une zone délimitée par une classe.

En se réunissant sous la forme d'un « conseil des enfants », les élèves réfléchissent et prennent toutes les décisions concernant leur aire terrestre éducative.

C'est l'occasion pour eux de **découvrir leur territoire et ses acteurs** dans le cadre d'un projet d'éducation à l'environnement durant lequel ils développent les compétences du programme scolaire.

Nous avons validé le 3^{ème} niveau du label E3D.

- **Rencontres culturelles :**

Les élèves des classes de CP/CE1, CE2/CM1, CM1/ CM2 iront voir un spectacle « Taqsim Driver » à la salle EchoSystem le mardi 16 décembre à 09h30.

- **Communication**

Il y a le site de l'école.

L'adresse internet est : www.ecole-authoison.fr (il s'agit d'un tiret) et le code demandé est ecole.authoison (attention, il s'agit d'un point).

ENT (espace numérique de travail) Eclat ... cahier de texte, carnet de liaison, blog pour les classes.

- **Prévisions et bilans des activités des associations**

- **Les Mômes des 7 communes :**

Un nouveau bureau a été élu.

Les ventes de l'année 2024/2025 ont permis de verser une somme de 4700 euros (4200+500) à l'école.

Pour 2025/2026 :

- Une vente de bulbes a été organisée au mois d'octobre.
- Cette année, plusieurs actions sont envisagées.
- Une vente d'arbres aura lieu au mois de novembre.
- Vente de gâteaux.
- Vente de fleurs et plants au printemps à l'école.
- Kermesse en fin d'année. Celle-ci aura lieu un mardi du mois de juin.

- **Les Faucons d'Or :**

Nous mettons en place ces actions, pour réduire la participation financière des parents à la caisse des écoles : ventes de chocolats, petits cochons, fromages.

- **Demandes et remerciements**

Demandes :

Il est à noter qu'une fuite a été détectée au niveau de la mare. Nous essayons de trouver une solution au problème en mettant en place un tuyau qui va permettre de la remplir.

Remerciements :

L'école remercie :

- L'association de parents « **Les mômes des 7 communes** » pour son implication, son dévouement et les aides financières.
- **La Communauté de Communes** pour avoir repeint les lignes des cours de récréation, les différents travaux.
- **Les Communes** pour leur aide financière et /ou leur aide en matière de services.
- **Madame SAUTOT Valérie** pour avoir accepté de rester la DDEN.
- **Mmes MOUGIN et Mme DENOIX** qui donnent de leur temps pour que les élèves puissent emprunter des livres du Bibliobus.

- **Questions diverses**

Aucune question n'a été posée par l'assemblée.

- **Remarques**

Le conseil d'école s'est terminé à 19h15.

Fait à Authoison,
Le 05/11/2025.

LE DIRECTEUR
Mr JOLY



LA SECRETAIRE
Mme RAGOT

